

---

## RECHERCHES



### **Indice de motilité**

Recherches en cours

L'objectif de cette recherche menée par Vincent Kaufmann et Emmanuel Ravalet est de développer un indice opérationnel simple pour mesurer la motilité dans des territoires variés. Cet indice standard devrait permettre d'évaluer et d'orienter les politiques de mobilité et d'aménagement du territoire. Les résultats sont attendus courant 2015.

Acteurs de la recherche

VINCENT KAUFMANN

EMMANUEL RAVALET

---

Chaque personne (ou chaque groupe de personnes) se caractérise par des propensions plus ou moins prononcées à se mouvoir dans l'espace géographique, économique et social. Celles-ci constituent un ensemble d'aptitudes (composées à la fois des conditions sociales d'accès au système de transport, des compétences des personnes à se mouvoir et de leurs projets de mobilité). C'est ce qui a été conceptualisé par la notion de "motilité", en référence à l'acception de ce terme en biologie. L'analyse de ces aptitudes, de ce "capital de mobilité", permet de cerner les relations entre les possibilités offertes par le territoire et les propensions des acteurs à être mobiles.

Depuis dix ans, cette notion de motilité a soulevé de nombreuses controverses parmi les universitaires. Dans un premier temps, il s'agira d'établir un état des lieux des débats que la notion a suscités et d'y répondre. Sur ces bases, il s'agira ensuite d'identifier les données à recueillir pour mesurer facilement la capacité d'une personne ou d'un groupe à être mobile sur un territoire donné et ainsi construire un indice de motilité. La revue critique de la littérature sur la motilité et des enquêtes ayant utilisé la notion (en particulier dans leur volet quantitatif), sera complétée par les résultats de deux journées de travail visant à identifier la zone de pertinence de la notion de motilité : la première avec des chercheurs l'ayant mobilisée, la deuxième avec des praticiens des administrations publiques et des entreprises de transport.

Afin de juger de la validité de l'indice nouvellement construit, celui-ci sera ensuite testé auprès de 1 000 personnes dans une région française (Ile-de-France, Rhône-Alpes). Cette enquête-test sera complétée d'un volet qualitatif.

L'objectif est de créer un indice statistique opérationnel pour mesurer la motilité sur un territoire donné. Il devrait permettre d'évaluer la performance d'un système de transport et de communication à travers le niveau, la diversité et la distribution de la motilité dans une population donnée. A terme, l'ambition est d'avoir un indice standard de mesure des politiques de mobilité et d'aménagement du territoire.

L'indice définitif est attendu courant 2015.

---

## **Thématiques associées :**

THÉORIES

---